

# ÉTUDE AVANT PROJET

## Visite de terrain

Compilation de l'ensemble des informations attenantes à la préparation du dossier :

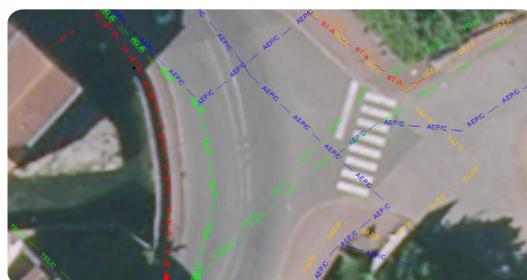
- Rencontre des différents acteurs tels que les mairies, concessionnaires réseaux et voirie.
- Repérage des organes réseaux et autres éléments visuels (regards, bouche à clés, supports...).
- Reportage photographique avec localisation des affleurants à poser, caractéristiques et état de la voirie.
- Identification des techniques de terrassement (spécifications des coupes-types de tranchées).



## Plan de recollement des réseaux

Report sur le plan de l'intégralité des informations contenues sur la position des réseaux dans les réponses des concessionnaires à la demande de DT/DICT.

Les réseaux sont reportés avec leurs indications de classe de précision. Ce plan sert de base à la projection du tracé du nouveau réseau à poser.



## Réalisation du plan projet

Le réseau à construire est projeté sur le plan de recollement en fonction des contraintes identifiées sur le terrain (encombrement du sous-sol, contrainte suivant la configuration de la voirie, limites techniques).



Normes et règles de construction définissent le cadre technique à respecter dans la construction du réseau.



Chiffrage des longueurs réseaux à prévoir dans le cadre du projet et des contraintes de pose associées (fourreaux, PEHD...).



Définition des matériels à utiliser (Coffrets et équipements, MALT...).



Chiffrage des travaux de terrassement définition des tronçons en fonction des coupes-types et récapitulatif des longueurs).

## Plan synthèse des réseaux enterrés

Le réseau construit est projeté sur le plan de recollement avec une emprise d'intervention. Le bureau d'études identifie les actions à mener en fonction de la réglementation et de la proximité des réseaux concessionnaires présents (préconisations de terrassement à utiliser, clauses techniques financières particulières, opérations de localisations intrusives et/ou non intrusives, réalisation d'investigations complémentaires).



## Étude pour la pose des réseaux aériens

Le logiciel CAMELIA est utilisé pour la pose et le renouvellement des réseaux aériens HTA et BT. L'inspection préalable de terrain permet de définir les cantons et de lever la ligne existante.

Le télémètre laser TRUPULSE permet de mesurer la hauteur, l'inclinaison et les angles des lignes aériennes. Le calcul de la nouvelle ligne permet :

- La vérification de la résistance des supports existant en fonction des efforts exercés.
- Le dimensionnement des nouveaux supports à implanter et la définition des armements à fixer.

L'utilisation du logiciel COMAC et CAP-FT permet de réaliser les mêmes calculs pour la pose des réseaux de télécommunications et de fibre optique.

